

## ACRIFIX® Colorants

### Pour colorer les colles polymérisables ACRIFIX® 2R

#### Le produit et son application

##### Type

Masses pâteuses teintées à base de pigments organiques et inorganiques dans un plastifiant phtalique.

##### Domaine d'application

Pour colorer les colles polymérisables ACRIFIX® 2R lors du collage de PLEXIGLAS® coloré, par exemple, coulage de gravures etc.

##### Stockage/transport

Au sec, à température ambiante. Ne fait pas partie des produits dangereux au sens des Prescriptions pour le transport.

##### Instructions de mise en œuvre

Remuer les pâtes de colorant avant emploi, avec une spatule en bois par exemple. La quantité de colorant à ajouter à la colle polymérisable ACRIFIX® 2R est habituellement de 1 % de la quantité de colle, mais on peut en ajouter une quantité différente.

Ajouter le colorant remué à la colle polymérisable ACRIFIX® 2R et le mélanger de manière homogène. On peut alors soit mélanger directement le mélange maître ainsi obtenu avec le durcisseur ACRIFIX® CA 0020 et l'utiliser tel quel, ou alors le mélanger avec d'autres mélanges maîtres ou colles polymérisables ACRIFIX® 2R pures. Ceci permet de retrouver approximativement divers coloris de PLEXIGLAS® (voir tableau « Formulations indicatives »). Afin d'éviter les fluctuations de nuance en cas de travaux de collage importants ou récurrents, il est

recommandé de colorer en une fois la quantité de colle nécessaire et d'ajouter le durcisseur ACRIFIX® CA 0020 au fur et à mesure des besoins à la portion de colle colorée prélevée. En cas d'addition en quantité importante des différentes qualités de colorant, notamment pour les teintes rouge et bleu, il peut se produire un ralentissement du durcissement de la colle. On peut éventuellement palier ce ralentissement en augmentant la concentration habituelle d'ACRIFIX® CA 0020 (de 3 à 6 % dans ACRIFIX® 2R 0190 par exemple) de 0,5 à 1 %.

##### Remarque :

Le mélange peut prendre une teinte jaunâtre lorsque la concentration en durcisseur est importante Farbeindruck, notamment avec le blanc.

Pour plus de détails, se reporter aux Directives de mise en œuvre 311-3 « Assemblage ».

##### Limites de responsabilité

Nos colles ACRIFIX® et nos divers produits auxiliaires ont été mis au point exclusivement pour utilisation avec nos produits PLEXIGLAS®. Ils sont adaptés aux propriétés spécifiques de ces produits. Par conséquent, toutes les recommandations et indications de mise en œuvre se rapportent exclusivement à ces produits.

**Toute demande de dommages et intérêts fondée en particulier sur la responsabilité du fait des produits, résultant de la mise en œuvre de produits d'autres fabricants, est exclue.**

D'autres informations sortant du cadre de la présente Description du produit, concernant les mesures de sécurité, la protection de la santé et l'élimination des résidus, se trouvent dans notre fiche technique de sécurité.

Possibilité de livraison selon le programme actuel.

### Mesures de sécurité et protection de la santé

Ce mélange n'est pas classé selon CLP/GHS

### Valeurs indicatives des propriétés

Propriétés	Valeurs
Viscosité :	pâteux
Densité à 20 °C :	~ 1 g/cm <sup>3</sup>
Couleur ou qualité :	CO 9073 (Noir) CO W074 (Blanc) CO 3075 (Rouge) CO 5076 (Bleu) CO 1077 (Jaune)
Conservation :	illimitée dans le récipient d'origine
Matériau d'emballage :	boîte PE
Nettoyant pour les ustensiles :	ACRIFIX® TC 0030, acétate d'éthyle, acétone
Température de stockage :	30 °C maxi

## Tableau de formulations indicatives pour coloration d'ACRIFIX® 2R 0190 (exemple)

### Addition de colorant en % dans ACRIFIX® 2R 0190 (= mélange maître)

Qualité PLEXIGLAS® GS	F1	F2	F3	F4	F5
Blanc 003/WH01	-	3	-	-	-
Blanc WH10	-	1	-	-	-
Blanc 072/WH73	-	1	-	-	-
Jaune 374/1H01	-	-	-	-	1
Rouge 505/3H25	-	1	1	-	-
Rouge 568/3H67	-	-	1	-	1
Rouge 571/3H01	-	-	3	-	-
Bleu 5H48	-	1	-	4	-
Vert 703/6H02	-	1	-	1	2
Gris 884/7M84	1	1	-	-	1
Noir 811/9H01 2	2	-	-	-	-

F 1 = ACRIFIX® CO 9073 (Noir)  
 F 2 = ACRIFIX® CO W074 (Blanc)  
 F 3 = ACRIFIX® CO 3075 (Rouge)  
 F 4 = ACRIFIX® CO 5076 (Bleu)  
 F 5 = ACRIFIX® CO 1077 (Jaune)

## Proportion du mélange en % de mélange maître (MM) avec ACRIFIX® 2R 0190

MM 1-5 = Mélange maître avec respectivement F 1-5  
 X = Colle ACRIFIX® 2R 0190

	FK.1	FK. 2	FK. 3	FK. 4	FK.5	X
	-	100	-	-	-	-
	-	14,2	-	-	-	85,8
	-	100	-	-	-	-
	-	-	-	-	100	-
	-	20	50	-	-	30
	-	-	83,4	-	16,6	-
	-	-	100	-	-	-
	-	17,5	-	23,5	-	59,0
	-	15,8	-	2,6	52,6	29,0
	31,9	65,0	-	-	3,1	-
	100	-	-	-	-	-

La quantité de catalyseur nécessaire au durcissement doit être soustraite de la quantité totale de colle préparée

® = marque déposée PLEXIGLAS et ACRIFIX sont des marques déposées de Evonik Röhm GmbH, Darmstadt, Allemagne.  
 Certifié selon DIN EN ISO 9001 (qualité) et DIN EN ISO 14001 (environnement)

Cette information et tout autre conseil technique sont basés sur notre connaissance et notre expérience actuelles. Toutefois, ils n'entraînent aucune responsabilité contractuelle ou légale de notre part, y inclus pour ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle des tiers, notamment les droits sur les brevets. En particulier, aucune garantie contractuelle ou légale, qu'elle soit expresse ou implicite, y inclus sur les caractéristiques du produit, n'est donnée ni ne saura être déduite. Nous nous réservons le droit d'effectuer toute modification, afin de tenir compte des évolutions technologiques ou des développements futurs. Le client n'est exonéré de son obligation de réaliser des contrôles approfondis et des essais des produits reçus. Les performances du produit ici décrites doivent être vérifiées par des essais, qui devront être réalisés par des experts qualifiés sous la seule responsabilité du client. La référence à des dénominations commerciales utilisées par des sociétés tierces ne constitue pas une recommandation et n'implique pas que des produits similaires ne peuvent pas être utilisés.

### Evonik Performance Materials GmbH

Acrylic Polymers

Kirschenallee, 64293 Darmstadt, Allemagne  
[info@plexiglas.net](mailto:info@plexiglas.net) [www.plexiglas.net](http://www.plexiglas.net) [www.evonik.com](http://www.evonik.com)

No. de réf. 391-27 Septembre 2015